

La perte du [d] dans la conjugaison de PRENDRE (*nous prendons* ~ *nous prenons*): changement analogique ou changement phonétique?

Yves Charles Morin
Université de Montréal

1 Introduction

Dans une des toutes premières analyses génératives de la phonologie de l'ancien français, Herslund (1976: 31, 74–76, 82) propose une règle d'épenthèse consonantique pour la période des XII^e et XIII^e siècles qui rend compte des alternances du type *ancestre* 'ancêtre' (c.s. sg.) ~ *ancessor* id. (c.r. sg.) (dans la flexion nominale) et *issent* '(ils) sortent' ~ *istre* 'sortir', *cremoit* '(il) craignait' ~ *criembre* 'craindre', *ponoit* '(il) posait' ~ *pondre* ou *feignoit* ~ *feindre* (dans la flexion verbale), alternances résultant de divers changements historiques qui ne sont pas nécessairement des épenthèses phonétiques au sens strict.¹

L'épenthèse historique qui avait produit une partie de ces alternances n'était plus active pendant cette période. Des groupes consonantiques semblables à ceux qui avaient antérieurement entraîné l'épenthèse s'étaient reconstitués, aussi bien dans des formes non dérivées comme *Henri*, *denrée* ou *genre* que dans la flexion verbale: *donront* '(ils) donneront', *menra* '(il) mènera' ou *vinrent* (3pl. prêt. de VENIR) (cf. Herslund 1976: 75). Les alternances résultant des changements antérieurs étaient-elles toujours régies par

1. Herslund (1976) sera suivi de près par Walker (1978), cf. aussi Skårup (1994: 160). C'est à partir des données examinées par Walker, que je présenterai à mon tour une autre analyse, opposée, selon laquelle la grammaire synchronique de l'ancien français ne connaissait pas de règle d'épenthèse (Morin 1980). Ce n'est qu'un peu plus tard que le néophyte que j'étais apprit l'existence du travail de Michael Herslund. Son livre était alors épuisé. L'auteur n'a pas hésité à m'offrir une des toutes dernières copies personnelles qui lui restaient. Je découvris alors qu'un certain nombre de mes arguments apparaissait déjà dans son exposé. Son travail de synthèse a beaucoup contribué à ma formation et je lui en suis très reconnaissant. C'est avec beaucoup de plaisir que je lui offre ces quelques lignes sur un sujet qui nous a fait nous connaître. La recherche présentée ici a été subventionnée en partie par le Conseil de Recherches en Sciences Humaines du Canada et par le ministère de l'éducation du Québec (FCAR/FQRSC) dans le cadre d'un projet plus vaste sur l'évolution du français, qui a permis en particulier la saisie informatique de la moitié nord de l'ALF. J'aimerais aussi remercier, dans l'ordre chronologique, Jocelyn Guilbault, Louise Hétu, Sophie Daoust, Sok Phal, Mylène Perrault, Isabelle Beaulieu et Sandra Thibault, pour leur contribution importante à cette saisie; cette dernière a été plus spécifiquement chargée du dossier relatif aux épenthèses consonantiques. Je tiens aussi à souligner ma dette vis-à-vis du regretté Ton Dees, qui m'avait accueilli dans son laboratoire en 1987; on trouvera ici quelques-uns des résultats de ma consultation du corpus des chartes du XIII^e siècle décrit dans Dees *et coll.* (1980).

des règles phonologiques dans la grammaire synchronique de l'ancien français? Le chercheur s'appuie sur des changements analogiques du type *prendoit* > *prenoit* ou *respondez* > *responez* pour établir la rétention de la règle dans la grammaire synchronique de cette période (Herslund 1976: 76). La perte du *d* héréditaire dans ces formes s'expliquerait par une «déconstruction» du *d* des infinitifs *prendre* < PRĒNDĒRĒ² et *respondre* < RĒSPĒNDĒRĒ,³ que rendait possible la règle d'épenthèse intériorisée par les locuteurs. Alors que l'ancien paradigme *prendre* – *prendoit* était formé à partir du radical héréditaire /prend-/ auquel s'ajoutait les désinences /-rə/ (inf.), /-oȝt/ (3sg. imparf.), etc., les locuteurs responsables du changement analogique ont vu dans le *d* de *prendre* le produit de la règle d'épenthèse, s'appliquant à la suture d'un radical /pren-/ et de la désinence /-rə/. C'est ce radical ainsi enregistré dans leur grammaire intériorisée que ces locuteurs auraient utilisé pour refaire les formes du présent, de l'imparfait et du participe présent de ce verbe.

L'argument n'est pas tout à fait décisif. Le changement analogique s'explique également si l'on admet que la grammaire de l'ancien français connaissait à cette époque plusieurs variantes allomorphiques de la désinence de l'infinitif: /-rə/, /-drə/, /-trə/, etc. L'infinitif *prendre* aura été interprété comme la combinaison du radical /pren-/ avec la désinence /-drə/, ce qui nous ramène au cas de figure précédent, puisqu'ainsi les locuteurs innovants auraient construit le même radical /pren-/, sans le *d* héréditaire (Morin 1980: 218).⁴

Quoi qu'il en soit, ce genre d'argument exigeait que les changements analogiques se fussent produits pendant la période synchronique considérée de l'ancien français. Or contrairement à ce que j'affirmais un peu trop hâtivement (Morin 1980: 212, 222n21),⁵ cela n'est pas certain.

J'examinerai plus précisément ici l'histoire du verbe PRENDRE et les causes possibles de la perte du *d* héréditaire devant les désinences à initiales vocaliques du type PRĒNDĒBĀT > *prenoit* dans la langue du Centre de la France.

2. L'étymon retenu PRĒNDĒRĒ est une variante très tôt attestée de PRĒHĒNDĒRĒ ~ PRĒHĒNDĒRĒ.

3. Cette réanalyse du *d* a aussi pu être confortée par les futurs-conditionnels du type *il prendra* et *il respondra*, même si ces formes sont acquises plus tard que celles de l'infinitif.

4. La désinence /-dr(ə)/, probablement conditionnée par la glissante finale /u/ du radical *siu-* (Morin 1980: 222n24), s'observe en ancien français pour l'infinitif et le futur-conditionnel de SUIVRE dans la copie de Guiot des œuvres de Chrestien de Troyes (*siudra*, *siudrai*, *siudre*, *siudres*, *siudrons*, *siudront*, 17 occ., cf. Ollier 1986); le même radical apparaît devant les désinences à initiale vocalique (12 occ.), p. ex. *siuent*. Les reflets des infinitifs *-dre* sont attestés pour SUIVRE dans l'ALF en Bretagne gallèse, en Franche-Comté et dans quelques points de Bourgogne et de Champagne (carte 1267) — pour PLEUVOIR en Franche-Comté et en Bourgogne (ALF 1034); pour RECEVOIR en Franche-Comté (ALF 1135). La terminaison /-drə/ est très répandue à l'infinitif en Bretagne gallèse où elle est bien attestée pour les verbes CLORE, ÉCLORE, PLEUVOIR, RAIRE 'briller', TOUSSIR et SUIVRE (Chauveau 1984: 210). À Plouguenast, Côte-d'Armor, le /d/ de l'infinitif a été généralisé à toutes les formes non-tronquées: [sjœ] 'il suit', [sjœd] 'ils suivent' (Hervé 1973); ailleurs, il peut disparaître au futur-conditionnel, dont les formes sont souvent refaites sur les formes tronquées du présent de l'indicatif (Chauveau 1984: 228); cf. aussi Taverdet (1980: 241) pour des observations semblables en Bourgogne.

5. On trouvera dans ce travail quelques propositions parfois inappropriées que le présent article devrait corriger.

2 Quelques hypothèses

Fouché (1931: § 50) rappelle et rejette les explications de type analogique selon lesquelles *prendons* serait passé à *prenons* sur le modèle des verbes *TENIR* et *VENIR* (*nous tenons/venons*) et *MAINDRE/MANOIR* et *PONDRE* (*nous manons/ponons*).⁶ La perte du *d* résulterait selon celui-ci d'une dissimilation «dans les groupes d'usage courant *prendo*, **prendes*, etc. + *de...*» où le verbe est suivi de la préposition *de*. Selon cette analyse, la dissimilation serait très ancienne et nécessairement antérieure à l'apocope des voyelles non basses des paroxytons, puisque les dissimilations n'affectent régulièrement que les consonnes ayant les mêmes positions dans la syllabe. Il ne s'explique pas sur le maintien de cette consonne à l'infinitif dans les parlers du Centre, mais prévoit son amuïssement dans les parlers de l'Est, puis l'assimilation au «*r* suivant avec lequel il est entré en contact, d'où des formes comme *entreperroit* (= *entreprendroit*) Sem. St. Bern 68.37» (Fouché 1931: § 206 — explication maintenue dans la seconde éd. de 1967).

Quelques années auparavant, Philipon (1910: 530–531) avait consacré deux petites lignes à ce problème pour les parlers du Duché de Bourgogne. Dans ces parlers, la suite *nd* s'étant réduite à *n* dans *VĪNDĒMĪ+°ĀS* > *venoinges*, *veneinges* 'vendanges', le même changement avait très bien pu affecter le verbe très fréquent *PRĒNDĒRĒ* > ['prendre] > ['prenere], argumente-t-il. Ce changement se serait produit *avant* les synopes et les apocopes alors que [nd] était encore intervocalique. L'évolution ultérieure de ce verbe serait alors semblable à celle de *PŌNĒRĒ*. Nous verrons que la thèse de Philipon s'étend aisément à la plupart des parlers d'oïl, dont les parlers du Centre, et que l'on peut raisonnablement penser que les alternances dans le paradigme de ce verbe en ancien français sont le résultat des mêmes changements phonétiques réguliers qui ont affecté les autres verbes et non celui d'une analogie.

La simplification des groupes [mb, nd, ndz] > [(m)m, (n)n, (ɲ)ɲ] est un changement assez répandu, quoique irrégulier. On connaît assez bien celle de [mb, nd] dans les langues romanes (cf. Remeacle 1984: 10–35). Celle de [mb] est attestée dans les usages d'oïl, p. ex. dans le dérivé afr. *plumer* 'plomber' (FEW 9.97) ou dans les toponymes *Amiens* < *AMBĪĀNIS*, *La Comme* < *cŪMBĀM*, *Coulmier*, *Coulommiers* < sg./pl. de *cŌLŪMBĀRĪŪM* (Nègre 1990: §§ 2426, 3759, 5992).⁷ Celle de [nd] est communément admise devant yod selon le schéma suivant: [ndi] > [ni] > [ɲɲ] > [ɲ]. L'évolution fréquente [ndi] > [ndz] dans les langues romanes laisse croire, cependant, que l'étape [ndz] est assez ancienne (cf. REW: §§ 3840b, 6730) et que la simplification a pu se produire après la palatalisation du [d] selon le schéma: [ndi] > [ndz] > [ɲɲ] > [ɲ]. Le

6. Cf. Risop 1903: 13–17, Herzog 1905: 236–237, Meyer-Lübke 1934: § 312. Lanly (1971: 284) adopte d'abord l'analyse de Fouché, à laquelle il préfère plus tard l'interprétation analogique (Lanly 1977: 259n1) en utilisant une formulation qui pourrait cependant laisser croire qu'il s'agit aussi de la position de Fouché.

7. Dans certains cas, il est possible que les toponymes du type *Coulommiers* soient issus de *cŌLŪMN-+ĀRĪŪM*, et qu'ils aient reçu des formes latinisées du type *cŌLŪMBĀRĪŪM* dans les régions où [mb] se confondait avec [(m)m], cf. Taverdet (1989: § 129).

passage de [nd] à [n] (parfois augmenté en [nn]) s'est produit dans les formes proclitiques du pronom issu de ĪNDĒ un peu partout dans le domaine d'oïl (ALF 83, 97) — bien que la langue écrite ne connaisse que la forme *en*. Dans certains parlers picards du XX^e siècle, cependant, ce pronom clitique survivait encore sous la forme [d] (souvent augmenté en [nd]). La réduction de [nd] semble relativement rare ailleurs, cependant.^{8,9} Elle est attestée dans les continuateurs de VĪNDĒMĪĀM 'vendange' dans les chartes de Bourgogne et des régions limitrophes de la Champagne (cf. Gigot 1974) et les formes modernes correspondantes survivent dans une région centrée sur la Côte d'Or et le nord de la Saône-et-Loire (ALF 1357: *vendanger*).

Le traitement du verbe PRENDRE dans de nombreux parlers d'oïl ne s'explique facilement, ainsi que nous allons voir, que si l'on admet deux étapes, d'abord la simplification [nd] > [(n)n], puis l'épenthèse — dans les parlers où celle-ci se produit — d'un [d] dans les suites [nr] de l'infinitif et du futur-conditionnel.

3 Les sources historiques de l'épenthèse synchronique de l'ancien français

Il faudra, au préalable, examiner les différentes sources historiques des alternances analysables comme des épenthèses dans la phonologie synchronique de l'ancien français.

3.1 L'épenthèse historique

L'épenthèse phonétique gallo-romane s'est typiquement produite devant les liquides [r] et [l] précédées d'une consonne hétérosyllabique plus faible dans la hiérarchie de sonorité suivante: $s/z < m < n < l < r$ (cf. Morin 1980: 208–209),¹⁰ ainsi TRĒMŪLŪM > ['tremolo] > ['trem.lo] > *tremble* avec épenthèse de [b] dans la suite [ml], où [m] est

8. Fouché (1966: 815) part du gothique BANDW-+-ĀRĪĀM pour aboutir à *banière* avec une dissimilation du [d] de [nd] dû, selon lui, à la grande fréquence des compléments prépositionnels en *de*, du type *bandière de Lorraine* (mais cf. FEW 15.1.54b, qui propose une date beaucoup plus récente pour cette forme dans les français du Centre). La simplification observée dans le toponyme *Amiens* serait un trait du picard et du wallon (Fouché 1966: 800) — il ne discute cependant pas des cas comme *Coulommiers*. Pour SAMBĀTĪ DĪĒ > *samedi* dans les parlers centraux, il se prononce contre un changement phonétique régulier et invoque des croisements (1966: 815).

9. Un certain nombre des formes mentionnées par Remacle, comme fait justement observer ce dernier (1984: 28–31), sont relativement récentes et n'affectent que les [b, d] passés en finale de mot, d'où des alternances du type [sɛn] 'cendres' ~ [sɛdri] 'tablier' (litt. 'cendrier'). Il est probable que les formes récentes ne résultent pas d'une simplification d'une suite [nd], mais plutôt d'une nasalisation de l'occlusive en fin de syllabe après voyelle nasale [sɛd] > [sɛn], puis, le cas échéant, de la dénasalisation de la voyelle dans les formes du type [sɛn]. L'affaiblissement après voyelle nasale des occlusives sonores en finale de mot est bien connu du français contemporain et s'observe même dans le discours soutenu de la «bonne bourgeoisie» parisienne (Malécot & Metz 1972), comme dans *grande* [gʁã:d] ~ [gʁã:n].

10. Pour les développements particuliers de l'épenthèse entre les dentales [s, z, n] et [l], cf. Morin 1987.

inférieur à [l] dans cette hiérarchie. Richter (1934: 151) relève la forme *Isdrael* dans un évangile des IV^e-V^e siècles (et un certain nombre de graphies inverses plus anciennes, moins probantes cependant pour la datation). L'épenthèse semble donc très ancienne et rien n'interdit de croire qu'elle n'était plus active au moment où apparaissent les premiers documents écrits du français.

L'extension géographique de l'épenthèse varie considérablement selon le contexte phonétique. La documentation ancienne permettant de reconstruire son état au début de la période de l'ancien français est très lacunaire. Les chercheurs ont souvent dû s'appuyer sur les données enregistrées au début du XX^e siècle, en particuliers celles de l'ALF, pour reconstruire les distributions dialectales de l'époque médiévale (cf. Hilty 1993, Pfister 1973, 1993). On peut distinguer sur cette base trois grands domaines dialectaux:

Centre, Ouest et Normandie	Picardie, Champagne, Bourgogne, Franche-Comté	Wallonie, Lorraine
[mr, ml, nr, sr, zr, lr]	[mr, ml (?), sr, zr]	[mr, ml (?), sr, zr (?)]

Cette distribution est très grossière; les noms de province sont seulement donnés comme des repères (de plus, le sud de la Bourgogne et de la Franche-Comté se comportent plutôt comme les régions du Centre). Elle admet comme hypothèse simplificatrice que les formes relevées dans l'ALF qui ne sont pas conformes à la généralisation géographique proposée ont été refaites plus tard sur le modèle de la norme parisienne. Pour faire ce classement, on ignore normalement les formes infinitives des verbes, souvent refaites à partir de celles de l'indicatif présent, un changement analogique observable dans tout le domaine d'oïl, comme [põr] pour *pondre* (ALF 1059).¹¹

En d'autres termes, les seuls témoins relativement sûrs de l'ALF sont les mots *chambre* (ALF 224, ALW 1.9) pour la suite [mr], *ensemble, il ressemble, tremble* (arbre), *trembler* (ALF 464, ALW 1.34, ALF 1153, 1329, 1330) pour la suite [ml], *coudre/coudrier* et *poudre* (ALF 918, 1069) pour la suite [lr], *cendre* (ALF 210, ALW 1.7), *gendre* (ALF 634), *tendre* (adj.) (ALF 1055, ALW 1.94), *vendredi* (ALF 1055, 1359) pour la suite [nr].

Les seuls exemples potentiels pour les suites [sr] et [zr] dans l'ALF sont les infinitifs *être* (ALF 499, ALW 2.84) et *coudre* (ALF 331). Toutes les formes modernes de l'infinitif *être* dans l'ALF et dans l'ALW peuvent provenir de la forme *estre* en ancien français, qui est également notée dans les chartes du XIII^e siècle (corpus de Dees *et coll.* 1980). Le *t* ancien pourrait, cependant, avoir été en partie déterminé par le verbe *ESTER* avec lequel *ESTRE* était en relation semi-supplétive et auquel il a fourni le radical de l'imparfait et, parfois, du futur. Meyer-Lübke (1890: § 532) pense pouvoir s'appuyer sur des formes verbales modernes de *coudre* en wallon et en lorrain pour dire que

11. D'autres infinitifs dont le [d] n'est pas épenthétique connaissent le même type de changement analogique, p. ex. [tår] pour *tendre* (ALF 1294), [vår] pour *vendre* (ALF 1358). C'est la même analogie que celle qui est en jeu dans le changement inverse discuté dans la note 4.

l'épenthèse ne s'est pas produite dans ces dialectes dans les suites [sr, zr]. Il fera même état plus tard de formes du type *cenre, esre* pour «der ganze Osten und Norden» (Meyer-Lübke 1934: § 183), sans plus de précision cependant (aucune de ces formes n'est relevée par le FEW dans les domaines d'oïl). Dees (1987) conclut à l'absence d'épenthèse dans les suites [sr, zr] en Picardie, Wallonie et en Lorraine, qui expliquerait pourquoi les terminaisons de 3pl. des parfaits forts des verbes DIRE, METTRE, PRENDRE, QUERRE, SEOIR et leurs composés sont *-irent /-isent* dans ces régions plutôt que *-istrent/-isdrent*. Ces deux auteurs, cependant, n'expliquent pas la présence fréquente du [t] dans les formes de l'infinitif et du futur-conditionnel de EISSIR/ISTRE 'sortir' dans les documents du XIII^e siècle de ces régions, p. ex. *eisteroit* '(il) sortirait' ~ *eisserons* '(nous) sortirons' (Wiese 1900: 75). Le problème mériterait certainement d'être réexaminé.

Le domaine original de l'épenthèse dans les groupes [ml] était certainement plus étendu qu'il n'apparaît dans l'ALF.¹² Pfister (1973: 235) relève un exemple de toponyme issu de TRĚMŮLĚTŮM noté *Trembloi* dans ses premières attestations (Arras 1177), maintenant devenu *Le Translois*. D'autres toponymes anciens du type *Tremblecourt, Combles, Trembloi(s), Hombleux, Homblière* apparaissent dans les départements de la Somme, de l'Aisne, des Ardennes, de la Meuse et de la Meurthe-et-Moselle (cf. Nègre 1980: §§ 17970, 21583, 23602, 24558, 24559), des régions où l'on admet normalement que l'épenthèse ne s'est pas produite.¹³ Régnier (1979: 93) suggère une régression possible des suites [mbl] > [ml] dans certains points du Morvan. La même régression pourrait très bien s'être produite partout ailleurs où le [b] est maintenant absent. En effet, il y a une coïncidence assez forte entre les régions où l'épenthèse n'apparaît pas (ou n'apparaît plus) dans les suites [ml] et celles où la suite [bl] peut devenir [ɥl] ou [l] après voyelle, comme dans la terminaison -ĀBĪLĪS > wallon, bourguignon [-a:l, -ɔ:l, -o:l]. L'effacement de [g] dans les mots *aveugle, étrangler* et *seigle* dans les mêmes régions (ALF 80, 498, 1211) incite à croire que les parlers de ces régions ont eu tendance à réduire leurs occlusives sonores devant [l].¹⁴

Les cartes de l'ALF font aussi apparaître des formes modernes sans épenthèse dans les suites [nr] et [r] où elle est attendue et inversement avec épenthèse ailleurs. Les formes du type [ʒār] 'gendre' et [tār] 'tendre (adj.)' (ALF 634, 1055) apparaissent dans quelques points isolés du Maine et du Berry. Un changement phonétique ancien [Vndr] > [Vnr] (ou [Ṽdr] > [Ṽr]) semblable à celui qui a pu faire régresser le [b] épenthétique des suites [mbl] n'est pas totalement exclus, en particulier au pt 349 (dans le Maine) de l'ALF. L'épenthèse aurait aussi pu être relativement variable à l'origine et ne se

12. Nyrop (1914: § 497) ne mentionne de restriction régionale que pour les groupes [ml] et [mr] et rapporte étrangement que le «développement d'un b est étranger au picard et au wallon».

13. Cf. Görlich 1889: 151–152, Schwan et Behrens 1914: § 186, Pope 1952: 489, 494, Hilty 1993, qui ne s'accordent cependant pas sur les régions qui auraient connu l'épenthèse dans les suites [ml].

14. Le manuscrit fr. 20047 de la Bibliothèque Nationale contenant le texte en vers de *Joseph d'Armathie* (ou *Roman de l'estoire dou Graal*) et un fragment de *Merlin*, note partout le ⟨b⟩ épenthétique dans les suites ⟨mbl⟩, mais omet le ⟨g⟩ pour *estranler* (< *estangler*); soit que la lénition des occlusives sonores se produise à différentes périodes selon les contextes spécifiques, soit que les graphies n'appartiennent pas toutes à la même variété dialectale (cf. la rime *ocistrent : pendirent*, vv. 1219–1220, dans le même ms.).

stabiliser qu'ensuite dans les régions où nous la reconnaissons maintenant, sans cependant s'imposer partout.

Inversement, *CĪNĒRĒM* «a toujours la consonne intercalaire» dans les textes picards anciens (Gossen 1951: 97). Ses continuateurs modernes en Picardie et en Wallonie sont tous issus des formes anciennes *chendre* ou *cedre* (cf. Remacle 1984: 29–31), et ont souvent les formes phonétiques [ʃɛn, ʃɛn, sɛn, sɛn] caractéristiques de ces régions, rendant peu probable l'hypothèse d'un alignement systématique sur la norme du français central. On ne peut donc totalement exclure une épenthèse ancienne — et variable — en Picardie et en Wallonie.

3.2 Les palatales géminées

Une consonne [d] apparaît régulièrement dans les comparatifs issus de *JŪNĪÖR(+°Ē)*, *SĒNĪÖR(+°Ē)*, *MĒLĪÖR(+°Ē)*, *°NŪGALĪÖR(+°Ē)* > afr. *joindre*, *sendra*, *mieldre*, *noaudre* (FEW 5.74a, 11.448a, 6.664a, 7.231). De ces superlatifs, seuls *joindre*, *mieldre* et leurs dérivés sont relativement fréquents dans les textes anciens et seuls les dérivés *rēmīdrer* ‘améliorer’ et *rēmīdrumint* ‘amélioration’ se sont conservés longtemps en wallon. Ces formes sont pratiquement toujours attestées avec un [d] et, ce qui est significatif, dans toutes les régions, y compris celles où l'épenthèse est normalement absente des suites [nr] et [lr] (cf. Dees *et coll.* 1987: 115, 546; Gossen 1951: 96; le FEW mentionne néanmoins quelques formes *muerre* au XIV^e siècle en Bourgogne et en Lorraine).

Deux interprétations de ce changement phonétique sont possibles. Soit que les consonnes palatales aient une force voisine de celle [m] dans l'échelle de sonorité, suffisante pour déclencher partout l'épenthèse; soit que les palatales aient encore été géminées au moment où la syncope s'est produite; dans ce cas, le [d] pourrait s'expliquer comme une fortition du second élément de la géminée, selon le schéma suivant [ʹdʒoŋnere] > [ʹdʒoŋne] > [ʹdʒoŋdre] > afr. *joindre* ‘plus jeune (c.s. sg.)’, [ʹmīɛλλere] > [ʹmīɛλλre] > [ʹmīɛλλdre] > afr. *mieldre* ‘meilleur (c.s. sg.)’, parallèle à celle qu'on observe dans *ANNŌS* > [anns] > afr. [ants], écrit *anz* ‘an (pl.)’, *FĪLĪŪS* > [ʹfīλλos] > [ʹfīλλs] > afr. [ʹfīłtsʲ], écrit *filz* ‘fils’ ou *PŪGNŌS* > [ʹpoŋnos] > [poŋns] > afr. *poinz* [poŋtsʲ] puis [poŋts] ‘poing (pl.)’ (cf. Meyer-Lübke 1934: § 208, Wetzels 1985: 322n23), et parfois aussi avec les nasales précédées de [r], comme dans *MARMÖR(+°Ē)* > [ʹmarmre] > *marbre*, *VĒRMĒS* > [verms] > anc. occ. *verps* (afr. *vers*), *DĪŪRNŌS* > [dʒorns] > afr. [dʒorts], écrit *jorz* ‘jour (pl.)’.

La dernière hypothèse permettrait aussi d'expliquer le [t] épenthétique dans les suites [sr], comme dans *ĒSSĒ(+°RĒ)* > *estre* ‘être’, *°ĒXĪRĒ* + *HĀBĒT* > [essʹira] > *istra* ‘(il) sortira’. Il faut observer, cependant, que si *TÖLLĒRĒ*, avec [ll] géminé, devient souvent *toldre* avec un [d] épenthétique comme le prévoit cette hypothèse, il connaît aussi d'autres développements (FEW 13.2.18b: *tore* Wace, *tolre* Balalham et Josapha, *taure* pik. 13. jh., R. 40, 565;¹⁵ Gossen 1951: 95).

15. L'infinifit du pt 279 de ALF 1102 n'est certainement pas un continuateur de *TÖLLĒRĒ*, comme l'indique le FEW, mais plutôt de *QUĒRĒRĒ* > *querre* ‘quérir’ (cf. la forme voisine au même point de ALF 22).

3.3 Antériorisation des occlusives palatales

Les occlusives palatales [c, ʝ] issues des vélaires [k, g] devant les voyelles antérieures non basses ont avancé leur point d'articulation lorsque les synopes les ont mises en contact avec un [r], comme dans *CARCĒRĒM* > ['karcere] > ['karcre] > *chartre*, *PLANGĒRĒ* > ['planjere] > ['planjre] > ['pland're] > *plaindre*. Ceci a produit des alternances complexes dans les paradigmes des verbes tels que *VAINCRE*, *TORDRE*, *SOURDRE*, *MOUDRE* 'traire' ou *PLAINDRE*, qui étaient cependant déjà fortement réduites à l'époque des premiers témoignages écrits. Dans la grammaire synchronique de l'ancien français, le [dʲ] (que nous noterons plutôt [d/dʲ] pour rappeler qu'il s'est parfois dépalatalisé, cf. Morin 2003: 161) issu de [j] a fini par avoir une distribution semblable à celle des anciennes consonnes épenthétiques [d] des suites [nr], lorsqu'il était lui-même précédé d'une consonne nasale, comme dans les paradigmes de *PLAINDRE*, *FEINDRE*, *PEINDRE*, etc.

Dans les régions qui n'ont pas d'épenthèse régulière du [d] dans les suites [nr]: Picardie, Wallonie, Champagne et Lorraine, l'évolution a été différente, peut-être parce que la distribution de [dʲ/d] issu de [j] y était isolée. Ces régions, qui permettaient la présence d'un *chva* thématique dans les anciens futurs-conditionnels athématiques, p. ex. *atendra* > *atendera* (cf. Dees *et coll.* 1980, carte 236; Dees *et coll.* 1987, cartes 371 et 453), ont le même usage après les [dʲ/d] issus de [j], p. ex. *plainderont* (charte, 1283, Départ. du Nord), ce qui permet difficilement aux locuteurs de ces régions d'interpréter [dʲ/d] comme une consonne épenthétique pendant l'acquisition.¹⁶ En wallon, [dʲ/d] a été généralisé très tôt à l'ensemble des radicaux suivis d'une désinence commençant par une voyelle, comme dans *restraindoit* (*Li Dialoge Gregoire le Pape* 8.12, cf. Wiese 1900: 51, 80–81). Cette généralisation s'observe aussi fréquemment dans les parlers picards modernes, où elle pourrait cependant être plus récente.

On admet souvent que les verbes du type *CRĒSCĒRĒ* > *creistre* 'croître' ont connu une évolution semblable à la précédente, au cours de laquelle la palatale [c] est devenue la dentale [tʲ], puis [t]. Il est possible, cependant, que les groupes [sc] soient devenus relativement tôt [ssʲ] (comme en italien, qui dit ['kressjere]) et que l'évolution ait plutôt été ['krescere] > ['kressjere] > ['kresjre] > ['kresʲtʲre] > *creistre* avec épenthèse d'un

16. Skårup (1994: 52, 163) semble proposer une analyse impliquant une épenthèse consonantique, p. ex. /ven+ra, is+ra/ > /vendra, istra/, suivie facultativement d'une «règle phonétique qui vient s'appliquer après l'application des règles des alternances» insérant un /e/ entre une consonne et /r/ prétonique, d'où les variantes *vendera* '(il) viendra' et *istera* '(il) sortira'. Il faut cependant remarquer que dans le corpus des chartes de Dees, un *e* intercalaire ne s'observe au futur-conditionnel que dans les régions qui ne connaissent pas l'épenthèse régulière du [d] dans les suites [nr]. Le *e* intercalaire pour les verbes *ATTENDRE*, *DÉFENDRE*, *DESCENDRE*, *ENTENDRE*, *ÉTENDRE*, *RENDRE* et *RESPONDRE* est limité aux régions suivantes: Somme/Pas-de-Calais, Oise, Aisne, Nord, Hainaut, Wallonie, Ardennes, Marne, Haute-Marne, Meuse, Moselle/Mthe-et-Mlle, Vosges; le *e* intercalaire pour les formes du futur-conditionnel des verbes *TENIR*, *VENIR* et leurs composés est extrêmement rare, et est curieusement attesté dans ces mêmes régions où l'épenthèse est exceptionnelle (aucune attestation, cependant, dans les régions suivantes: Somme/Pas-de-Calais, Haute-Marne et Vosges); enfin pour le verbe *ISSIR*, peu représenté dans ce corpus, le *e* intercalaire apparaît soit après /t/, p. ex. *isteront*, toujours dans les mêmes régions, soit après /s/, p. ex. *isseront*, en Wallonie (parfois) et en Lorraine (toujours) — données non publiées dans l'atlas.

[tʃ].¹⁷ Les données modernes font croire à l'absence d'épenthèse en Wallonie et en Lorraine (cf. Morin 2003: 160, qui accepte les conclusions de Meyer-Lübke 1934: § 183), ce qui est cependant difficile à concilier avec les nombreuses graphies avec un *t* en ancien wallon dans les formes de *CONOISTRE*, *CREISTRE*, *NAISTRE* et *ISSIR* (cf. Wiese 1900: 75).

4 L'évolution de *PRĚNDĚŘĚ* > *prendre*, *prenre*

Nous pouvons maintenant revenir au développement du verbe *PRENDRE*. Il ne fait aucun doute que l'évolution phonétique proposée par Philipon pour la Bourgogne est la plus appropriée là où ce verbe a perdu son [d] originel dans tout le paradigme,¹⁸ et où par exemple *PRĚNDĚŘĚ* > *p(r)enre* et *PRĚNDĚBĀT* > *prenoit*. Ceci se produit dans des régions où l'épenthèse de [d] dans les suites [nr] est inexistante ou exceptionnelle, et où il n'existe aucun modèle analogique qui aurait pu permettre les changements *prendre* > *p(r)enre* et *prenoit* > *p(r)enoit*.

Philipon invoque une réduction phonétique [nd] > [nn] > [n] à l'intervocalique, et la justifie en montrant qu'elle a aussi affecté *VĚNDĚMĪ+ŌĀS* > *veneinges* 'vendanges' dans la région qu'il examine. La réduction [nd] > [nn] > [n], cependant, est également responsable de l'évolution *PRĚNDĚŘĚ* dans les régions qui ne la connaissent pas dans *VĚNDĚMĪĀ*. Même en Bourgogne, ce changement est loin d'être général et n'affecte pas les verbes *ATTENDRE*, *DĚFENDRE*, *DESCENDRE*, *ENTENDRE*, *ÉTENDRE* ou *RENDRE*, par exemple.¹⁹ On peut certainement admettre que la grande fréquence du verbe *PRENDRE* est responsable de l'usure phonétique qui a épargné les autres verbes.

C'est probablement par fidélité au principe néo-grammairien d'uniformité des changements phonétiques sans égard à la fréquence que Fouché invoque une dissimilation conditionnée par certains contextes syntaxiques propres à *PRENDRE*, qui sinon a les mêmes effets que la règle phonétique de Philipon.

L'hypothèse voulant que la suite [nd] de *PRĚNDĚŘĚ* a été réduite à [n] dans la majorité des régions d'oïl est particulièrement bien étayée par les distributions dialectales. On s'attend à avoir dans les régions qui ne connaissent pas l'épenthèse régulière dans les suites [nd] un paradigme du type *p(r)enre* – *prenoit*, ce qui est bien observé dans une partie de l'Est du domaine d'Oïl (Champagne, Lorraine, Bourgogne et Franche-Comté), et là où elle s'applique, au contraire, un paradigme *prendre* – *prenoit*, ce qui est effectivement le cas (cf. pour l'infinitif, Dees *et coll.* 1980: carte 252, ALF 1089).

17. À moins qu'on admette que le [tʃ] provienne du renforcement dans la gémisée [ssʃ], selon le schéma [ssʃr] > [stʃr], cf. § 3.2.

18. Cette observation vaut certainement aussi pour le domaine occitan, que nous ne pouvons malheureusement pas aborder ici (cf. Skårup 1997: 76).

19. Le passage *respondoit* > *responoit* par contre, pourrait effectivement être analogique. Il semble plus résulter de l'attraction directe du verbe *PONDRE* que d'une déconstruction exploitant une règle phonologique d'épenthèse ou des règles de distribution allomorphique.

Les résultats observés dans les régions picardes et wallonnes s'expliquent en partie par le maintien ancien du [nd], ce qui conduit au paradigme *prendre – prendoit*. C'est d'ailleurs principalement dans le Hainaut et le Département du Nord que le pronom enclitique issu de *ĪNDĒ* avait conservé son [d] originel devant voyelle au début du XX^e siècle, comme dans *j'end ai* 'j'en ai' (ALF 83, 97, ALW 2.42). On ne sera donc pas étonné que *PRĒNDĒRĒ* l'ait aussi conservé dans les mêmes régions, et c'est précisément dans ces régions que le paradigme *prendre – prendoit* est le mieux attesté depuis le moyen âge.

La carte «prendre ~ p(r)enre» de Dees *et coll.* (1980: 252), montre que cet usage n'est cependant pas systématique en Picardie. Dans le département de l'Oise, le département picard le plus proche de Paris, l'infinitif est, dans une proportion de 41%, du type *p(r)enre*. Ce chiffre est difficile à interpréter directement à partir des chartes, en partie à cause du petit nombre de formes pertinentes et peut-être aussi parce que la langue y est moins homogène. Les coutumes du Beauvoisis (éd. Beugnot, localisé dans l'Oise par Dees *et coll.* 1987: 523), par contre, offrent une distribution plus claire, semblable à celle qui s'observe en Bourgogne et en Lorraine. Elles adoptent pratiquement toujours le paradigme *p(r)enre – prenoit*, où [nd] a été entièrement réduit, sans réintroduction de [d] à l'infinitif et au futur-conditionnel — ce qui est prévisible dans un parler n'ayant pas connu d'épenthèse dans les suites [nr].

Pour la région de la Somme et du Pas-de-Calais, la même carte de Dees *et coll.* relève 97% d'infinitifs du type *prendre*. C'est cependant le type *prenoit* qui domine avec une fréquence de près de 80% dans les mêmes chartes (résultats non publiés dans l'atlas). On peut certainement écarter l'influence des usages parisiens (qui ne se manifeste pas vraiment pour les infinitifs, pour lesquels la fréquence du type *p(r)enre* est cinq fois moins importante que dans les chartes parisiennes). Il semble que comme dans l'Oise, le picard de cette région a connu la réduction de la suite [nd] de *PRĒNDĒRĒ* à l'intervocalique, d'où le type *prenoit* lorsque le radical est suivi d'une voyelle. Le [d] à l'infinitif et au futur-conditionnel dans ce cas se serait maintenu ou aurait pu être réintroduit. Si au moment de la syncope, [nd] était déjà devenu la géminée [nn],²⁰ celle-ci aurait pu régresser en [nd] devant [r]: [prenderaĭ] > [prenneraĭ] > [prennraĭ] > *prendrai* '(je) prendrai', sans qu'il n'y ait eu simultanément d'épenthèse après un [n] simple, comme dans les formes du futur-conditionnel de *VENIR*: [veneraĭ] > [venraĭ] > *venrai* '(je) viendrai'.

Quant à la Wallonie, la carte «prendre ~ p(r)enre» de Dees *et coll.* (1980) montre qu'il y a 50% d'infinitifs du type *p(r)enre*. Or la proportion est à peine moindre des formes ayant un radical sans [d] devant voyelle, comme dans *prenoit*. La Wallonie pourrait correspondre à une zone de transition entre les parlers lorrains et les parlers hainuyers. La forme isolée *penras* (95) '(tu) prendras' dans le manuscrit wallon du *Ver del juisse* à côté des formes dominantes *predra* (160), *prenderat* (191), *prendrat* (30, 102, 236, 369) et *prendront* (144, 193, 305, 320) participe à cette variation et ne doit

20. Les reflètes de *ĪNDĒ* dans l'ALF sont presque toujours notés [nn] en Picardie et en Wallonie quand ils sont distincts de [nd].

probablement pas être considérée comme une forme «hypercorrecte» comme le fait Pfister (1993: 26).²¹

5 Conclusion

Les alternances du type *prendoit* ~ *prenoit* du verbe *PRENDRE* semblent remonter à une différenciation dialectale ancienne, antérieure à la période de l'ancien français. La suite [nd] dans les paradigmes qui connaissent le type *prendoit* est héréditaire et reflète directement celle de l'étymon *PRĒNDĒRĒ*. Cette évolution est bien attestée sur le territoire comprenant maintenant le Hainaut et le Département du Nord.

Les autres paradigmes remontent à des formes où la suite originelle [nd] avait été réduite à [nn] puis à [n] à l'intervocalique. Dans la plupart des régions d'oïl, [nd] s'est probablement réduit à [n] avant la syncope, de telle sorte que l'infinitif *PRĒNDĒRĒ*, devenu ['prener], a évolué comme *PŌNĒRĒ*, c'est-à-dire que ces deux verbes deviennent *prendre* et *pondre* dans les régions qui connaissent l'épenthèse dans les suites [nr] et *p(r)enre* et *ponre* ailleurs. Dans la plupart des régions où il apparaît, le [d] du paradigme de *PRENDRE* a la distribution des [d] épenthétiques, très certainement parce que *c'est* un [d] épenthétique, et non parce qu'il a été refait par analogie sur le modèle de *PONDRE* ou de tout autre verbe.

On ne peut totalement exclure, cependant, que dans certaines des régions qui connaissent le paradigme *prendre* – *prenoit*, la réduction complète de [nd] ne se soit produite qu'après la syncope. Dans ces régions, [nd] a pu se conserver intégralement lorsqu'il a été mis au contact du [r] après la syncope et ne se réduire que plus tard devant voyelle. Ou encore, [nd] pouvait être au stade [nn] au moment de la syncope, permettant à la gémignée de redevenir [nd] au contact du [r]: ['prennere] > ['prennre] > ['prendre]. C'est certainement ce qui s'est produit dans une région comprise dans les Départements de la Somme et du Pas-de-Calais, puisque l'épenthèse dans les suites [nr] y est exceptionnelle.

Les formulations telles que: «les personnes actuelles du pluriel (nous *prenons* – vous *prenez* – ils *prennent*) ne sont pas les formes anciennes qui étaient: (nous) *prendons*, (vous) *prenez*, (ils) *preudent*» (Lanly 1971: 284) ou encore «*prendons* (*Job*) puis *prenons*, *prenez* (*Huon*), puis *prenez* (*Rose*), *preudent* (*Passion*) puis *prenent* (*Alexis*)» (Lanly 1977: 259) sont trompeuses. Quel que soit le mécanisme responsable de l'effacement du [d] originel dans ces formes, celles-ci sont certainement au moins aussi anciennes que les formes *prendons*, *prenez* ou *preudent* de l'ancien français, qu'elles n'ont pas remplacées.

21. Pfister (1993: 24–25) interprète de la même manière *penre* et *panre* dans des chartes de l'Aube et de la Moselle comme des hypercorrections; ce sont au contraire les formes régulières de ces régions comme nous avons vu (cf. aussi Dees *et coll.* 1980: carte 252, ALF 1089).

Références

- ALF = Gilliéron et Edmont (1902–1910).
 ALW 1 et 2 = Remacle (1953–1959).
 Chauveau, Jean-Paul. 1984. Le gallo: une présentation. *Studi* 26 & 27. Brest: Université de Bretagne.
 Dees, Anthonij. 1987. La désigmatiation du parfait des verbes *dire, metre, prendre, querre* et *seoir*. In *Études de linguistique française offertes à Robert de Dardel par ses amis et collègues*, Brigitte Kampers-Manhe et Co Vet (édd.), 33–52. Amsterdam: Rodopi.
 Dees, Anthonij, avec le concours de Pieter van Reenen et Johan de Vries. 1980. *Atlas des formes et des constructions des chartes françaises du xiii^e siècle*. Tübingen: Niemeyer.
 Dees, Anthonij, avec le concours de Marcel Dekker, Onno Huber et Karin van Reenen-Stein. 1987. *Atlas des formes linguistiques des textes littéraires de l'ancien français*. Tübingen: Niemeyer.
 FEW = Wartburg (1922–)
 Fouché, Pierre. 1931. *Le verbe français: Étude morphologique* [Publications de la Faculté des lettres de l'Université de Strasbourg]. Paris: «Les belles lettres». [2^e éd. 1967. Paris: Klincksieck.]
 Fouché, Pierre. 1966. *Phonétique historique du français*, vol. 3: *les consonnes*, 2^e éd. Paris: Klincksieck.
 Gigot, Jean-Gabriel. 1974. Chartes en langue française antérieures à 1271 conservées dans le département de la Haute-Marne. Paris: Centre National de la Recherche Scientifique.
 Gilliéron, Jules et Edmont, Edmond. 1902–1910. *Atlas linguistique de la France*. Paris: Champion.
 Görlich, Ewald. 1889. Der burgundische Dialekt im XIII. und XIV. Jahrhundert. Heilbronn: Henninger.
 Gossen, Charles-Théodore. 1951. Petite grammaire de l'ancien picard: Phonétique, morphologie, syntaxe, anthologie et glossaire. Paris: Klincksieck.
 Herslund, Michael. 1976. *Structure phonologique de l'ancien français*. Copenhague: Akademisk Forlag.
 Hervé, Bernard. 1973. Le parler de Plouguenast, mémoire de maîtrise. Rennes: Université de Haute-Bretagne.
 Herzog, Eugen. 1905. C.R. de Alfred Risop 1903. *Zeitschrift für romanische Philologie* 29. 234–242.
 Hilty, Gerold. 1993. Les plus anciens textes français et l'origine du standard. *Écritures, langues communes et normes: Formation spontanée de koinès et standardisation dans la Gallo-Romania et son voisinage*, éd. par Pierre Knecht et Zygmunt Marzys, 9–16. Neuchâtel: Université de Neuchâtel et Genève: Droz.
 Lanly, André. 1971. *Fiches de philologie française*. Paris: Bordas.
 Lanly, André. 1977. Morphologie historique des verbes français. Paris: Bordas.
 Meyer-Lübke, Wilhelm. 1890a. *Grammatik der romanischen Sprachen*, vol. 1: *Lautlehre*. Leipzig: Reisland.
 Meyer-Lübke, Wilhelm. 1890b. *Grammaire des langues romanes*, vol. 1: *Phonétique*, trad. française par Eugène Rabet. Paris et Leipzig: H. Welter.
 Meyer-Lübke, Wilhelm. 1934. *Historische Grammatik der französischen Sprache*, 4^e et 5^e éd. Heidelberg: Carl Winters.
 Meyer-Lübke, Wilhelm. 1935. *Romanisches etymologisches Wörterbuch*, 3^e éd. Heidelberg: Carl Winters.
 Malécot, André et Metz, G. 1972. Progressive nasal assimilation in French. *Phonetica* 26.193–209.

- Morin, Yves Charles. 1980. Morphologisation de l'épenthèse en ancien français. *Canadian Journal of Linguistics/La Revue Canadienne de Linguistique* 25.204–225.
- Morin, Yves Charles. 1987. De quelques propriétés de l'épenthèse consonantique. *Canadian Journal of Linguistics/La Revue Canadienne de Linguistique* 32.365–375.
- Morin, Yves Charles. 2003. Syncope, apocope, diphtongaison et palatalisation en galloroman: Problèmes de chronologie relative. *Actas del XXIII Congreso internacional de lingüística y filología románica (Salamanca, 20–30 septiembre 2001)*, éd. par Fernando Sánchez Miret, 113–169. Tübingen: Niemeyer.
- Nègre, Ernest. 1990–1991. *Toponymie générale de la France*. Genève: Droz.
- Nyrop, Kristoffer. 1914. *Grammaire historique de la langue française*, tome 1, 3^e éd. revue et augmentée. Copenhague: Gyldendalske Boghandel et Nordisk Forlag.
- Ollier, Marie-Louise. 1986. *Lexique et concordance de Chrétien de Troyes d'après la copie Guiot, avec introduction, index et rimaire*. Montréal: Institut d'Études Médiévales de l'Université de Montréal et Paris: J. Vrin.
- Pope, Mildred Katharine. 1952. *From Latin to modern French with especial consideration of Anglo-Norman*, 2^e éd. Manchester: Manchester University Press.
- Pfister, Max. 1973. Die sprachliche Bedeutung von Paris und der Île-de-France vor dem 13. Jahrhundert. *Vox Romanica* 32.217–253.
- Pfister, Max. 1993. Scripta et koinè en ancien français aux xii^e et xiii^e siècle. *Écritures, langues communes et normes: Formation spontanée de koinès et standardisation dans la Gallo-Romania et son voisinage*, éd. par Pierre Knecht et Zygmunt Marzys, 9–16. Neuchâtel: Université de Neuchâtel et Genève: Droz.
- Philipon, Epaminondas. 1910. Les parlers du Duché de Bourgogne aux XIII^e et XIV^e siècles. *Romania* 39, 476–531.
- Régnier, Claude. 1979. *Les parlers du Morvan*. Château-Chinon: Académie du Morvan.
- Remacle, Louis. 1951–1969. *Atlas Linguistique de la Wallonie*, tomes 1 et 2. Liège: Vaillant-Carmanne
- Remacle, Louis. 1984. La différentiation des géminées MM, NN en MB, ND: Sur l'étymologie des termes landon et flamber et des toponymes hambâ, hambê. Paris: «Les Belles Lettres».
- REW = Meyer-Lübke (1935)
- Richter, Elise. 1934. Chronologische Phonetik des Französischen bis zum Ende des 8. Jahrhunderts. Halle: Niemeyer.
- Risop, Alfred. 1903. *Begriffsverwandtschaft und Sprachentwicklung* [Beiträge zur Morphologie des Französischen]. Berlin: Weidmannsche Buchhandlung.
- Schwan, Eduard et Behrens, Dietrich. 1914. *Grammatik des Altfranzösischen (Laut- und Formenlehre)*, 10^e éd. Leipzig: O. R. Reisland.
- Skårup, Povl. 1994. *Morphologie synchronique de l'ancien français*. Copenhague: Munksgaards.
- Skårup, Povl. 1997. *Morphologie élémentaire de l'ancien occitan*. Copenhague: Munksgaards.
- Taverdet, Gérard. 1980. Les patois de Saône-et-Loire: Géographie phonétique de la Bourgogne du Sud. Fontaine-lès-Dijon: A.B.D.O.
- Taverdet, Gérard. 1989. *Les noms de lieux de Seine-et-Marne*. Fontaine-lès-Dijon: A.B.D.O.
- Walker, Douglas C. 1978. Epenthesis in Old French. *Canadian Journal of Linguistics/La Revue Canadienne de Linguistique* 23.66–83.
- Wartburg, Walther von. 1922–. *Französisches etymologisches Wörterbuch*. Basel: Zbinden Druck.
- Wiese, Leo. 1900. Die Sprache der Dialoge des Papstes Gregor. Halle: Niemeyer.
- Wetzels, W. Leo. 1985. The historical phonology of intrusive stops. *Canadian journal of linguistics/La revue canadienne de linguistique* 30.285–333.